**Alerte Media**
Paris, le 30 mai 2015

# QUIZ : LE VRAI-FAUX DES EMBALLAGES A TRIER

## • Ma bouteille d'eau se recycle

**VRAI : Les bouteilles et les flacons en plastique se recyclent.**
Ex : Bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, shampoing, bouteille d'huile, etc.
***Petit plus*** *… Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac.*

## • Je recycle mon paquet de céréales

**VRAI :** Je mets le carton dans le bac de recyclage. Je jette le film plastique dans la poubelle ordinaire.

## • Canette de bière & boîte de conserve, c'est pareil !

**VRAI** : Je recycle mes emballages en acier et aluminium : canette, boite de conserve, aérosol, etc. L'acier et l'aluminium se recyclent à l'infini.Les canettes recyclées peuvent être intégrées dans la fabrication des vélos !

## • Je recycle ma boite d'œufs en carton ?

**VRAI :** Je recycle mes boites d'œufs en carton ; Je jette dans la poubelle ordinaire celles en plastique.

## • Je mets dans le bac d'ordures ménagères la bombe de chantilly

**FAUX** : Je mets dans le bac de recyclage les bombes de chantilly. Les emballages en aluminium sont 100% recyclables et à l'infini.

## • Je recycle ma barquette de jambon

**FAUX** : Je trie uniquement les bouteilles et flacons en plastique. Les autres emballages en plastique : barquettes, sachets, pots, gourdes ne se recyclent pas pour le moment.

Un plan national de recyclage des emballages en plastique vient d'être lancé par Eco-Emballages. 10 millions d'habitants pourront trier tous les emballages plastiques d'ici 2016 et l'ensemble du territoire d'ici 2022. Un déploiement progressif est également lancé pour permettre la modernisation des centres de tri français qui ne sont pas encore équipés pour séparer les différentes résines de plastique.

## • Je regroupe soigneusement les emballages dans un sac plastique avant de les trier

**FAUX** : Je ne mets pas mes emballages recyclables dans un sachet en plastique. Les films en plastique ne se recyclent pas pour le moment. Je jette mes emballages en vrac dans le bac de recyclage.

- ## Je jette dans la poubelle ordinaire tous mes sacs plastiques

**VRAI** : Les sacs en plastique, papiers à bulles et blisters se jettent dans la poubelle ordinaire en attendant la généralisation des consignes de tri plastique à tout le territoire.
Je me renseigne auprès de ma mairie pour connaitre les consignes locales.

- ## Je jette ma boite à camembert

**VRAI** : Je jette dans la poubelle ordinaire la barquette en bois du camembert et la feuille de plastique qui l'entoure.

- ## Ma bouteille d'huile va souiller tous les autres emballages

**FAUX** : Les bouteilles et les flacons sont lavés dans les centres de tri et de recyclage.
Pas besoin donc de les laver à la maison !
Je les vide simplement de leur contenu et je les mets dans le bac de recyclage.

- ## Je peux recycler ma vaisselle cassée en verre

**FAUX** : Seuls les emballages en verre - bouteilles, bocaux et pots sont à mettre dans le bac spécial pour le verre.
Je rapporte ma vaisselle cassée en déchetterie.

- ## Le tri ça ne sert à rien

**FAUX** : En 2013, 67% des emballages ménagers ont été recyclés, c'est 2 millions de tonnes de CO2 évitées, soit l'équivalent de plus de 1 million de voitures en circulation en

---

**A propos d'Eco-Emballages**

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr